

E – RAPPORT D'ÉVALUATION  
APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE

---

# contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

Districts Lausanne et Ouest-lausannois





# contrats cadres d'architectes d'entretien du parc immobilier de l'Etat de Vaud

DISTRICTS LAUSANNE ET OUEST-LAUSANNOIS

APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE OUVERTE

RAPPORT D'ÉVALUATION

FÉVRIER 2017

---

---

<b>1.</b>	<b>PRÉAMBULE</b>	<b>/02</b>
1.1	Contexte	
1.2	Objet du marché	
1.3	Inventaire non exhaustif des bâtiments et des travaux prévus	

---

<b>2.</b>	<b>DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE</b>	<b>/04</b>
2.1	Maître de l'ouvrage / Adjudicateur	
2.2	Organisateur de la procédure	
2.3	Genre de procédure	
2.4	Lancement de la procédure	
2.5	Comité d'évaluation	

---

<b>3.</b>	<b>PROCESSUS D'ÉVALUATION</b>	<b>/05</b>
3.1	Questions des candidats	
3.2	Remise et ouverture des offres	
3.3	Demandes de clarification	
3.4	Comité d'évaluation	
3.5	Contrôle de conformité	
3.6	Critères d'aptitude	
3.7	Critères d'adjudication	
3.8	Recommandation	
3.9	Notification de la décision d'adjudication	
3.10	Validation	

---

<b>ANNEXE :</b>	<b>INVENTAIRE DU PATRIMOINE CONCERNÉ</b>	<b>/11</b>
-----------------	--	------------

## 1. Préambule

---

### 1.1 Contexte

L'Etat de Vaud dispose d'un patrimoine immobilier composé de plus de 1000 bâtiments.

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) de l'Etat de Vaud planifie, construit, transforme, entretient, gère et conserve ce parc immobilier cantonal.

Afin d'assurer l'entretien, la rénovation et le suivi de son parc immobilier dans les districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois, l'Etat de Vaud souhaite s'adjoindre les services de bureaux d'architectes.

L'Etat de Vaud souhaite l'ouverture de ce marché par appel d'offres aux architectes. Il souhaite un engagement durable et réciproque avec le bureau qui sera désigné adjudicataire.

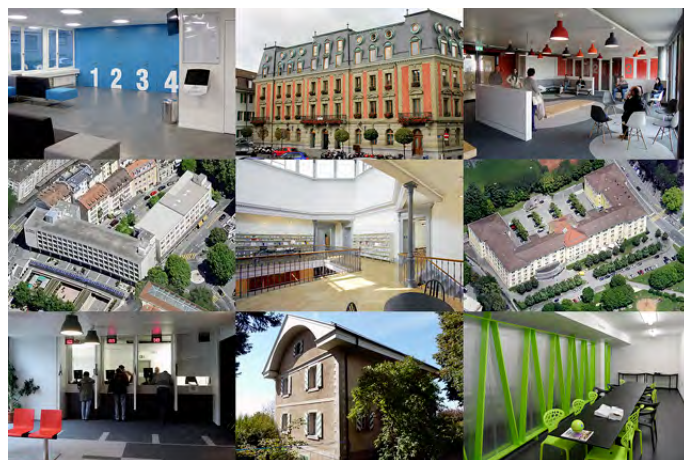
### 1.2 Objet du marché

Le marché mis en soumission dans le présent appel d'offres porte sur les prestations d'architecte suivantes :

- réalisation de travaux d'entretien et de rénovation de bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud ;
- établissement de diagnostic, d'études de faisabilité et de travaux d'investissement sur des bâtiments du parc immobilier de l'Etat de Vaud.

Sont concernés à titre non exhaustif par le présent appel d'offres les cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs, propriétés de l'Etat de Vaud ou en location auprès de tiers.

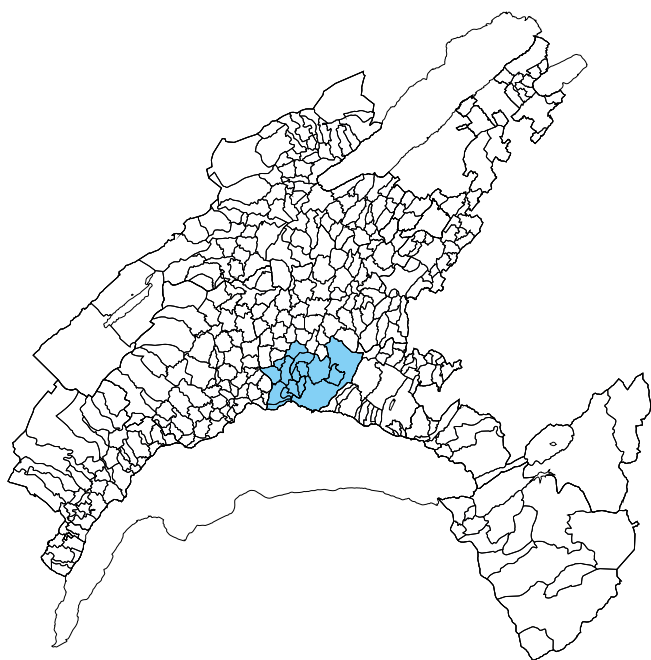
Le présent appel d'offres porte exclusivement sur les prestations d'architecte. Les spécialistes éventuellement nécessaires (ingénieurs civils, ingénieurs CVSE, physiciens du bâtiment, ...) seront désignés par l'adjudicateur au gré des besoins et selon le régime légal des marchés publics.



### 1.3 Inventaire non exhaustif des bâtiments et des travaux prévus

Cette région comporte environ 80 bâtiments, dont :

- 7 cures et leurs dépendances ;
- quelques logements locatifs ;
- des bâtiments administratifs propriété de l'Etat, dont :
  - le bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) ;
  - l'îlot Riponne 10 – Université 5 ;
  - divers bâtiments à la Cité ;
  - divers bâtiments à la rue Dr César-Roux ;
  - quelques autres bâtiments ;
- des locaux administratifs en location, dont :
  - le complexe Caroline 9-11 (Retraites Populaires) ;
  - le centre administratif de Longemalle à Renens ;
  - divers bâtiments à la rue St-Martin ;
  - quelques autres bâtiments.



#### AMPLEUR DU MARCHÉ

Sur la base de la valeur ECA des bâtiments de cette région, le montant des travaux est estimé à environ CHF 2 800 000.- TTC pour la durée du marché (2 ans), sans les honoraires. Ce montant prend en compte les travaux d'entretien – rénovation courants sans les travaux d'investissement.

Pour les diagnostics et études de faisabilité, le budget temps est évalué à 500 heures sur la durée du marché.

Ces estimations sont données à titre indicatif et ne sauraient sous aucun motif engager le maître de l'ouvrage ni sur un volume d'heures minimum ou maximum attribué au candidat adjudicataire, ni sur une répartition des heures entre études et travaux.

A titre d'exemple et sous réserve de l'octroi de l'ensemble des crédits nécessaires, les prestations suivantes sont envisagées en 2017–2018 :

- travaux de rénovation des façades de la cure d'Ecublens ;
- travaux de rénovation des salles de bains de la cure de Lausanne ;
- travaux de rénovation des façades et des toitures de la cure d'Epalinges et de son rural ;
- travaux de rénovation de la toiture de l'immeuble locatif à l'avenue de Valmont 26 ;
- travaux liés aux déménagements de services entre les bâtiments Riponne 10 et Université 5 ;
- études de projet pour la réaffectation d'une aile du BAP après le départ d'Armasuisse ;
- diagnostic complet et études de planification des travaux de rénovation du bâtiment Ruchonnet 18 ;
- divers travaux et études de réaménagement des locaux dans le complexe Caroline 11 ;
- travaux de sécurisation anti-effraction des bâtiments du DFJC à la rue de la Barre ;
- études de sécurisation du centre d'édition de l'Etat à la CADEV.

## 2. Déroulement de la procédure

---

### 2.1 Maître de l'ouvrage / Adjudicateur

Le Maître de l'ouvrage et adjudicateur est l'Etat de Vaud. Il est représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL).

#### Etat de Vaud

Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL)

Division Architecture et Ingénierie

Place de la Riponne, 10, 3<sup>e</sup> étage

CH-1014 Lausanne

email: info.sipal@vd.ch

### 2.2 Organisateur de la procédure

L'organisation de l'appel d'offres a été assurée par la société Irbis Consulting SA.

#### Irbis Consulting SA

rue des Vignerons 1A

CH-1110 Morges

email: archiparc@irbisconsulting.ch

### 2.3 Genre de procédure

Le présent appel d'offres s'est déroulé selon une procédure ouverte conforme aux dispositions légales suivantes:

- l'accord OMC du 15.4.1994 sur les marchés publics;
- l'accord bilatéral entre la Suisse et la Communauté européenne sur certains aspects relatifs aux marchés publics, entré en vigueur le 1.6.2002;
- l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25.11.1994;
- la Loi cantonale vaudoise sur les marchés publics du 24.06.1996 et à son règlement d'application du 07.07.2004;
- la Loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) du 06.10.1995.

### 2.4 Lancement de la procédure

L'annonce officielle de l'appel d'offres a été publiée dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud et sur le site Internet [www.simap.ch](http://www.simap.ch) le 14 octobre 2016.

### 2.5 Comité d'évaluation

Les offres ont été évaluées par un comité d'évaluation constitué des personnes suivantes:

#### PRÉSIDENT DU COMITÉ

M. Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL,

CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE (SIPAL)

#### MEMBRES DU COMITÉ

M. Roland Perrin – CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)

M. Daniel Brulhart – RESPONSABLE DU DOMAINE ENTRETIEN (SIPAL)

Mme Christina Zoumboulakis – ARCHITECTE EPFL,

BUREAU FARRA & ZOUMBOULAKIS ARCHITECTES À LAUSANNE

### 3. Processus d'évaluation

---

#### 3.1 Questions des candidats

Les candidats ont eu la possibilité de poser leurs questions par écrit, avant le 28 octobre 2016 à l'adresse email suivante: [archiparc@irbisconsulting.ch](mailto:archiparc@irbisconsulting.ch).

Sept questions ont été posées. Les réponses ont été publiées sans mention de l'origine des questions sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch) le 4 novembre 2016.

#### 3.2 Remise et ouverture des offres

Le délai de réception des offres était fixé au 5 décembre 2016 à 12h.

Les offres ont été réceptionnées au secrétariat du SIPaL – Division Architecture et Ingénierie entre le 02.12 et le 05.12.2016.

L'ouverture des offres a eu lieu le 5 décembre 2016 à 14h en présence de Monsieur Daniel Brulhart (SIPaL) et de Monsieur Paul Burridge (Irbis Consulting SA).

Dix-neuf offres ont été reçues:

---

SERMET GROSS ARCHITECTES LAUSANNE

---

EPIQR RÉNOVATION LAUSANNE

---

ASSOCIATION SC ARCHITECTES & IL-A ARCHITECTES LAUSANNE

---

ASSOCIATION BILFINGER HSG FACILITY MANAGEMENT  
& ARCHITRAM & AMSTEIN-WALTHERT LAUSANNE

---

ASSOCIATION CBL & PATERR ARCHITECTES LAUSANNE

---

A-RR LAUSANNE

---

ASSOCIATION DELGADO-LAPPERT ARCHITECTES  
& ATELIER D'ARCHITECTURE EPONYM LAUSANNE

---

ACTES COLLECTIFS ARCHITECTES LAUSANNE

---

COTTING JOSSEN ARCHITECTES LAUSANNE

---

CCHE ARCHITECTES LAUSANNE

---

ASSOCIATION DÉPARTEMENT RENO & R D'ARCHITECTURES VEVEY

---

MAGIZAN SA LAUSANNE

---

PASCAL DE BENOÎT ET PARTENAIRES ARCHITECTES MORGES

---

ASSOCIATION 2B ARCHITECTES & A.PLANIR LAUSANNE

---

ATELIER DU ROND-POINT ARCHITECTES LAUSANNE

---

MENO ARCHITECTES LAUSANNE

---

AC ATELIER COMMUN LAUSANNE

---

ASSOCIATION ESPACERIE & PIGUET ARCHITECTES LAUSANNE

---

3PLUS ARCHITECTES LAUSANNE

---

Toutes les offres sont arrivées dans les délais.

Le PV d'ouverture des offres est détenu par le Maître de l'ouvrage.

#### 3.3 Demandes de clarification

Conformément à l'art. 34 RLMP-VD, des demandes de clarification des offres ont été sollicitées auprès de plusieurs candidats par l'organisateur de la procédure, avec l'accord préalable de l'adjudicateur.

La copie de ces demandes et des réponses apportées par les candidats est détenue par le maître de l'ouvrage.

#### 3.4 Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation s'est réuni à Lausanne, le 19 janvier 2017 de 13h30 à 16h30, pour évaluer les offres.

### 3.5 Contrôle de conformité

Le contrôle de conformité a été établi par l'organisateur de la procédure en respect formel des éléments suivants :

- l'offre a été remise dans les délais ;
- l'offre est correctement remplie et tous les documents demandés ont été remis ;
- L'offre ne contient pas de faux renseignements (documents fallacieux ou erronés, informations caduques ou mensongères, preuves falsifiées ou douteuses, signatures non valables, etc.) ;
- Les conditions de participation sont remplies par le candidat.

L'examen de conformité a été présenté par l'organisateur de la procédure au comité d'évaluation.

Le comité d'évaluation a considéré :

- que l'association Bilfinger HSG Facility Management SA & Architram & Amstein-Walthert n'enfreint pas les conditions de participation qui stipulent que « l'association de bureaux est autorisée mais limitée à deux bureaux maximum » car aucune mention n'est faite du bureau Amstein-Walthert, ni de ses représentants, dans les planches d'aptitude et d'adjudication de l'offre et que par conséquent la mention d'Amstein-Walthert n'entre pas en compte dans l'offre et dans son évaluation ;
- que l'association Bilfinger HSG Facility Management SA & Architram & Amstein-Walthert n'enfreint pas les conditions de participation qui stipulent que la procédure « s'adresse à des bureaux d'architectes » puisque le bureau Architram, membre de l'association, est un bureau d'architectes.
- que les problématiques mineures relatives au nombre d'exemplaires et au format ne sont pas d'importance à perturber l'évaluation des offres et ne justifient donc pas d'exclure les offres concernées, ce qui pourrait relever du formalisme excessif.

En vertu de ce qui précède, toutes les offres ont été déclarées conformes et ont été évaluées sous l'angle des critères d'aptitude.

### 3.6 Critères d'aptitude

L'évaluation de l'aptitude des candidats reposait sur les critères impératifs suivants :

- une référence relative à des travaux d'entretien-rénovation ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation (APT.1) ;
- une référence pour des travaux de rénovation ou construction exécutés impérativement sur le territoire des districts de Lausanne ou de l'ouest-lausannois (APT. 2). Cette référence était exigée par l'adjudicateur car ce dernier considérait que la connaissance du contexte local (urbain/paysager/architectural, économique, administratif, politique) était nécessaire pour garantir la réussite du mandat qui serait confié ;
- une référence relative à des travaux conduits dans un bâtiment en utilisation (APT.3) ;
- une référence démontrant la pratique des marchés publics et la capacité du participant à mettre en œuvre des procédures d'attribution de travaux dans ce cadre (APT.4).

Toutefois et uniquement dans le cas où un nombre insuffisant de dossiers aurait satisfait ces critères, le Maître de l'ouvrage se réservait la possibilité de poursuivre l'examen des offres qui respectaient au moins trois des quatre critères d'aptitude énoncés ci-dessus.

À l'issue de l'évaluation, treize offres répondaient à tous les critères d'aptitude requis et ont été admises à l'évaluation selon les critères d'adjudication.

Six offres ont été écartées de la procédure conformément à l'art. 32, al. 1.α RLMP-VD :

- L'offre de l'association CBL & Paterr Architectes a été écartée au motif que les références présentées pour les critères APT. 1 et APT. 2 ne permettaient pas de justifier les aptitudes correspondantes du candidat conformément aux dispositions de l'appel d'offres, car les projets n'ont pas été établis par les bureaux candidats mais pour le compte d'un précédent employeur qui n'a fourni aucune attestation y relative.
- L'offre du bureau A-RR a été écartée au motif que la référence présentée pour le critère APT. 3 ne satisfaisait pas à l'exigence de travaux conduits dans un bâtiment en utilisation, dans la mesure où le candidat n'a pas effectué les prestations de direction des travaux pour le projet concerné.
- L'offre de Cotting Jossen a été écartée au motif que la référence présentée pour le critère APT. 4 ne démontrait pas la capacité du candidat à mettre en œuvre des procédures d'attribution de travaux en marchés publics, dans la mesure où la phase d'appel d'offres (SIA 41) du projet n'était pas encore engagée à la date d'évaluation des offres.
- L'offre de l'association Département Reno & R d'architectures a été écartée aux motifs que la référence présentée pour le critère APT. 1 n'avait pas fait l'objet d'une demande d'autorisation et que la référence présentée pour le critère APT. 4 n'était pas soumise aux dispositions légales des marchés publics.
- L'offre de Magizan a été écartée au motif que la référence présentée pour le critère APT. 4 n'était pas soumise aux dispositions légales des marchés publics.
- L'offre de l'association Espacerie & Piguët Architectes a été écartée au motif que la référence présentée pour le critère APT. 4 ne démontrait pas la capacité du candidat à mettre en œuvre des procédures d'attribution de travaux en marchés publics, dans la mesure où les appels d'offres de travaux de ce projet ont été organisés en sous-traitance par un tiers.



### 3.7 Critères d'adjudication

Les candidats ayant satisfait à l'aptitude ont été évalués selon les 4 critères pondérés d'adjudication suivants :

CRITÈRES (ET SOUS-CRITÈRES)	PONDÉRATION
1 Qualification et expérience des personnes clés	30 %
2 Prix	30 %
3 Organisation et ressources mises à disposition	20 %
4 Compréhension, approche et méthodologie :	20 %
– Compréhension des prestations à exécuter	
– Approche du travail et du contexte	
– Méthodologie proposée	

Le comité d'évaluation a attribué pour chaque critère une note d'appréciation allant de 0 à 5 selon le barème suivant (à l'exception du critère « Prix ») :

#### BARÈME D'ÉVALUATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

##### 0 AUCUNE POSSIBILITÉ D'ÉVALUATION

Candidat qui n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

##### 1 INSUFFISANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

##### 2 PARTIELLEMENT SUFFISANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.

##### 3 SUFFISANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

##### 4 BON ET AVANTAGEUX

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

##### 5 TRÈS INTÉRESSANT

Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la sur-qualité et la surqualification.

Le prix a été évalué selon la formule suivante, sur la base du montant global de l'offre remise, frais inclus, tel qu'il apparaissait dans le tableau de calcul des honoraires :

$$\text{Note offre}_n = (\text{Prix offre}_{\min} / \text{Prix offre}_n)^2 \times 5$$

La note finale a résulté de l'addition des notes pondérées arrondies au 100<sup>e</sup> de point.

Afin d'approfondir l'évaluation des offres, le pouvoir adjudicateur a procédé à l'audition du candidat le mieux placé :  
Atelier du Rond-Point Architectes (Lausanne).

La synthèse des notes est présentée ci-après.

#### LAURÉAT

<b>ATELIER DU ROND-POINT ARCHITECTES LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
<b>CRITÈRES D'ADJUDICATION</b>	
Référence des personnes-clés 30 %	4.00
Prix 30 %	5.00
Organisation et ressources 20 %	4.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	4.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>4.30</b>
<b>RANG</b>	<b>1<sup>ER</sup> RANG</b>

<b>EPIQR RÉNOVATION LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
<b>CRITÈRES D'ADJUDICATION</b>	
Référence des personnes-clés 30 %	3.50
Prix 30 %	4.06
Organisation et ressources 20 %	3.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	4.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.67</b>
<b>RANG</b>	<b>2<sup>E</sup> RANG</b>

<b>ACTES COLLECTIFS ARCHITECTES LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
<b>CRITÈRES D'ADJUDICATION</b>	
Référence des personnes-clés 30 %	4.00
Prix 30 %	4.13
Organisation et ressources 20 %	3.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.64</b>
<b>RANG</b>	<b>3<sup>E</sup> RANG</b>

<b>PASCAL DE BENOÎT ET PARTENAIRES ARCHITECTES MORGES</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
<b>CRITÈRES D'ADJUDICATION</b>	
Référence des personnes-clés 30 %	4.00
Prix 30 %	4.48
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	2.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.34</b>
<b>RANG</b>	<b>4<sup>E</sup> RANG</b>

<b>AC ATELIER COMMUN LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
<b>CRITÈRES D'ADJUDICATION</b>	
Référence des personnes-clés 30 %	2.50
Prix 30 %	4.51
Organisation et ressources 20 %	3.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.30</b>
<b>RANG</b>	<b>5<sup>E</sup> RANG</b>

<b>SERMET GROSS ARCHITECTES LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	4.49
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.25</b>
<b>RANG</b>	<b>6<sup>E</sup> RANG</b>

<b>MENO ARCHITECTES LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.50
Prix 30 %	4.67
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.15</b>
<b>RANG</b>	<b>9<sup>E</sup> RANG</b>

<b>3PLUS ARCHITECTES LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	4.33
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.20</b>
<b>RANG</b>	<b>7<sup>E</sup> RANG</b>

<b>ASSOCIATION SC ARCHITECTES &amp; IL-A ARCHITECTES LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	3.00
Prix 30 %	4.52
Organisation et ressources 20 %	1.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.05</b>
<b>RANG</b>	<b>11<sup>E</sup> RANG</b>

<b>CCHE LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.50
Prix 30 %	4.79
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.19</b>
<b>RANG</b>	<b>8<sup>E</sup> RANG</b>

<b>ASSOCIATION 2B ARCHITECTES &amp; A.PLANIR LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.00
Prix 30 %	4.61
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	3.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>2.98</b>
<b>RANG</b>	<b>12<sup>E</sup> RANG</b>

<b>ASSOCIATION DELGADO-LAPPERT ARCHITECTES &amp; ATELIER D'ARCHITECTURE EPONYM LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.00
Prix 30 %	4.49
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	4.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>3.15</b>
<b>RANG</b>	<b>9<sup>E</sup> RANG</b>

<b>ASSOCIATION BILFINGER HSG FACILITY MANAGEMENT &amp; ARCHITRAM &amp; AMSTEIN-WALTHERT LAUSANNE</b>	
CONFORMITÉ DE L'OFFRE	OUI
CRITÈRES D'APTITUDE	OUI
CRITÈRES D'ADJUDICATION	
Référence des personnes-clés 30 %	2.00
Prix 30 %	3.84
Organisation et ressources 20 %	2.00
Compréhension, approche et méthodologie 20 %	2.00
<b>NOTE FINALE</b>	<b>2.55</b>
<b>RANG</b>	<b>13<sup>E</sup> RANG</b>

Les tableaux d'évaluation des critères d'aptitude et d'adjudication sont détenus par le maître d'ouvrage.

### 3.8 Recommandation

Le comité d'évaluation recommande au Maître de l'ouvrage l'attribution du mandat au candidat Atelier du Rond-Point à Lausanne qui a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

### 3.9 Notification de la décision d'adjudication

La décision d'adjudication sera notifiée par écrit, sommairement motivée, aux candidats dont l'offre est recevable.

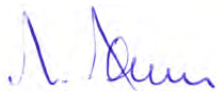
La décision du Maître de l'ouvrage concernant l'attribution du mandat sera également publiée dans la FAO (Feuille des Avis Officiels) du Canton de Vaud et sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch).

### 3.10 Validation

Le comité d'évaluation valide ce rapport de sélection et d'adjudication le 14 février 2017.



**EMMANUEL VENTURA**  
ARCHITECTE CANTONAL,  
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE  
ET INGÉNIERIE (SIPAL)



**ROLAND PERRIN**  
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)



**DANIEL BRULHART**  
CHEF DE LA SECTION MANAGEMENT  
DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)



**CHRISTINA ZOUMBOULAKIS**  
ARCHITECTE, FARRA & ZOUMBOULAKIS  
ARCHITECTES, LAUSANNE

**Annexe:**  
**Inventaire du patrimoine des 80 objets concernés**  
cures, lieux de culte, logements locatifs et locaux administratifs

CODE BÂTIMENT	LOCALITÉ	ADRESSE	N°	TYPE BÂTIMENT	OCCUPANTS	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
B-129-00057	Crissier	chemin du Casard	2	Cure	Cure de Crissier	2	1780	Oui	Etat	1 723 386
B-129-00055	Crissier	chemin du Casard	2	Dépendance	Four à pain cure	2	1780	Non	Etat	84 318
B-168-00289	Ecublens VD	Place du Motty	1	Cure	Cure d'Ecublens	3	1750	Oui	Etat	1 671 500
B-168-01398	Ecublens VD	Place du Motty	1	Garage	Garage de la cure	6	1985	Non	Etat	35 159
B-130-00306	Epalinges	chemin de la Cure	6	Cure	Cure d'Epalinges	2	1823	Oui	Etat	1 008 693
B-130-00307	Epalinges	chemin de la Cure	6	Garage	Garage de la cure	2		Non	Etat	155 769
B-132-08852	Lausanne	Rue Cité-Derrière	16	Cure	Cure de la Cité	2	1600	Oui	Etat	4 010 677
B-133-00201	Le Mont-sur-Lausanne	Rte de la Blécherette	2	Cure	Cure du Mont-sur-Lausanne	2	1780	Oui	Etat	1 550 781
B-133-00202	Le Mont-sur-Lausanne	Rte de la Blécherette	2	Dépendance	Four à pain cure	3	1780	Non	Etat	280 313
B-135-00373	Prilly	Ch. de la Cure	1	Cure	Cure de Prilly	2	1775	Oui	Etat	2 082 865
B-135-01764	Prilly	Ch. de la Cure	1	Garage	Garage de la cure		1982	Non	Etat	52 500
B-137-01207	Renens VD	rue du Village	4	Cure	Cure de Renens	2	1934	Oui	Etat	956 159
B-137-01208	Renens VD	rue du Village	4	Garage	Garage de la cure		1934	Non	Etat	23 182
B-160-00412	Chavannes-près-Renens	route de la Maladière	43	Log. individuel	Logement privé			Oui	Etat	455 600
B-160-00453	Chavannes-près-Renens	route de la Maladière	43	Garage	Garage privé, bûcher		1938	Non	Etat	162 450
B-129-00833	Crissier	ch. de la Crésentine	1	Log. individuel	Logement cantonnier		1961	Oui	Etat	391 719
B-132-07150	Lausanne	avenue de Valmont	26	Log. collectif	Bâtiment locatif	4	1901	Oui	Etat	3 003 594
B-132-14273	Lausanne	avenue de Valmont	32	Log. collectif	EVAM		1963	Oui	Etat	3 347 124
B-132-14274	Lausanne	avenue de Valmont	34	Log. individuel	Villa du directeur		1963	Oui	Etat	826 094
B-132-03367	Lausanne	Place du Tunnel	3	Log. collectif	Locatif et commerces	4	1930	Oui	Etat	2 103 850
B-135-00974	Prilly	route des Flumeaux	17	Villa	Logement pastoral		1940	Oui	Etat	887 273
B-132-15824	Lausanne	av. de L'Université	5	Bureau	SDT / OIT		1976	Oui	Etat	16 740 780
B-132-03684	Lausanne	avenue des Casernes	2	Bureau	SG-DSAS / ORPM / SASH / SPAS / SSP	4	1880	Oui	Etat	63 438 055
B-132-17737	Lausanne	avenue des Casernes	2	Dépendance	Local enterré		1942	Non	Etat	112 500
B-132-08927	Lausanne	Place du Château	1	Bureau	SG-DTE / PR / SJL / POLCANT	3	1897	Oui	Etat	8 024 909
B-132-14703	Lausanne	Place de la Riponne	10	Bureau	SG-DIRH / DGMR / SIPaL			Oui	Etat	51 387 799
B-132-15003	Lausanne	rue Cité-Derrière	17	Bureau	SCL		1968	Oui	Etat	3 655 568
B-132-08926	Lausanne	rue Cité-Devant	11	Bureau	SESAF	3	1966	Oui	Etat	7 449 091
B-132-17502	Lausanne	rue de La Barre	2	Bureau	BIC		1890	Oui	Etat	1 157 158
B-132-16726	Lausanne	rue Dr César-Roux	29	Bureau	Fondation Urgences Santé	3	1895	Oui	Etat	6 018 829
B-132-16727	Lausanne	rue Dr César-Roux	31	Bureau	SMUR	3	1855	Oui	Etat	3 892 344
B-132-17161	Lausanne	rue Dr César-Roux	33	Garage	Garage souterrain		1990	Non	Etat	1 081 979
B-132-08598	Lausanne	rue Dr César-Roux	34	Bibliothèque	Bibliomédia	2	1888	Oui	Etat	6 688 432
B-132-04654	Lausanne	rue Dr César-Roux	37	Garage	Garage souterrain		1949	Non	Etat	145 469
B-132-12355	Lausanne	rue Dr César-Roux	37	Pavillon			1953	Non	Etat	70 781
B-132-12106	Lausanne	rue du Valentin	10	Bureau	DGE / SPOP			Oui	Etat	8 445 854
B-133-01111	Le Mont-sur-Lausanne	chemin de Maillefer	35	Bureau	SEPS		1961	Oui	Etat	7 407 490
B-132-00151	Lausanne	avenue Ruchonnet	18	Bureau	Fondation Ruchonnet 18	3	1909	Oui	Instit.	3 653 557
B-132-14772	Lausanne	avenue de Beaulieu	19	Bureau	SPOP				Privé	
B-132-04545	Lausanne	avenue de Beaulieu	23-25	Bureau	SPOP	4			Privé	

CODE BÂTIMENT	LOCALITÉ	ADRESSE	N°	TYPE BÂTIMENT	OCCUPANTS	NOTE MH	CONSTRUCTION	CHAUFFÉ	PROPRIÉTAIRE	VALEUR ECA
B-132-15281	Lausanne	avenue de Chailly	23	Bureau	SSP				Privé	
B-132-16264a	Lausanne	avenue de Montchoisi	35	Bureau	SG-DIS				Privé	
B-132-16799	Lausanne	avenue de Montoie	36	Bureau	SSP				Privé	
B-132-16127	Lausanne	avenue de Savoie	10	Bureau	RF				Privé	
B-132-16127a	Lausanne	avenue Ruchonnet	30-32	Bureau	RF				Privé	
B-132-16884	Lausanne	chemin de Boston	25	Bureau	OAJE				Privé	
B-132-08834	Lausanne	chemin de Couvaloup	2-4-6	Bureau	MP				Privé	
B-132-12929	Lausanne	chemin de Mornex	3	Bureau	SPOP	3			Privé	
B-132-14730	Lausanne	chemin de Mornex	32-40	Bureau	OCTP / OVAM				Privé	
B-132-15198	Lausanne	ch. des Charmettes	9	Bureau	SJL				Privé	
B-132-11133	Lausanne	Place de la Riponne	5	Bureau	BCMA				Privé	
B-132-17986	Lausanne	route de Berne	46	Bureau	ACI				Privé	
B-132-02095	Lausanne	rue Caroline	2	Bureau	SPOP	3			Privé	
B-132-13706	Lausanne	rue Caroline	9	Bureau	CCh / ACI	3			Privé	
B-132-13171	Lausanne	rue Caroline	11	Bureau	SG-DECS / DGE / SCL / SDE / SPECo	3			Privé	
B-132-17369	Lausanne	rue Caroline	4-6	Bureau	SPEV				Privé	
B-132-13173	Lausanne	rue Caroline	11b	Bureau	OID	3			Privé	
B-132-08928	Lausanne	rue Cité-Devant	14	Bureau	OCBE	3			Privé	
B-132-15492	Lausanne	rue de la Barre	6	Bureau	SG-DFJC				Privé	
B-132-15204	Lausanne	rue de la Barre	8	Bureau	SG-DFJC / DGEO				Privé	
B-132-16505	Lausanne	rue de la Borde	3	Bureau	OCOSP				Privé	
B-132-09222	Lausanne	rue de la Paix	4	Bureau	SG-DFIRE	2			Privé	
B-132-09223	Lausanne	rue de la Paix	6	Bureau	SG-DFIRE / SAGEFI	2			Privé	
B-132-15188	Lausanne	rue de Langallerie	11	Bureau	CC / PPD1 / CHANC				Privé	
B-132-13498	Lausanne	rue du Maupas	6	Bureau	UCA				Privé	
B-132-15554	Lausanne	rue du Valentin	34	Bureau	Garderie Carambole				Privé	
B-132-15235	Lausanne	rue Marterey	5	Bureau	SDE				Privé	
B-132-13705	Lausanne	rue Saint-Martin	2-4-6	Bureau	SPECo	3			Privé	
B-132-15203	Lausanne	rue St-Martin	24	Bureau	DGEP				Privé	
B-132-15321	Lausanne	rue St-Martin	26	Bureau	DGEP				Privé	
B-132-15324	Lausanne	rue St-Martin	32	Bureau					Privé	
B-132-11330	Lausanne	rue St-Martin	33	Bureau	MP				Privé	
B-132-18424	Lausanne	voie du Chariot	3	Bureau	SPOP				Privé	
B-133-02156	Le Mont-sur-Lausanne	chemin de Maillefer	37	Bureau	CEP				Privé	
B-133-02031	Le Mont-sur-Lausanne	en Budron	B6	Bureau	CADEV				Privé	
B-133-02124	Le Mont-sur-Lausanne	en Budron	B6	Entrepôt	Entrepôt de la CADEV				Privé	
B-135-02118	Prilly	route de Renens	24	Bureau	CCh / ORP / DSI				Privé	
B-137-01442	Renens VD	av. de Longemalle	1	Bureau	SPJ / MP / DSI / JPX				Privé	
B-137-01046	Renens VD	rue de la Savonnerie	1	Bureau	OCOSP	5			Privé	
B-137-02310	Renens VD	rue de Verdeaux	2	Bureau	PR				Privé	

VALEUR ECA TOTALE 214 183601.00  
NOMBRE DE BÂTIMENTS 80

## LÉGENDE DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

ACI – Administration cantonale des impôts  
BCMA – Bureau cantonal de médiation administrative  
BEFH – Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes  
BIC – Bureau d'information et de communication  
CADEV – Centrale d'achats de l'Etat de Vaud  
CC – Cour des comptes  
CCh – Caisse cantonale de chômage  
CEP – Fondation pour un centre d'éducation permanente  
CHANC – Chancellerie  
DECS – Département de l'économie et du sport  
DFIRE – Département des finances et des relations extérieures  
DFJC – Département de la formation, de la jeunesse et de la culture  
DGE – Direction générale de l'environnement  
DGEO – Direction générale de l'enseignement obligatoire  
DGEP – Direction générale de l'enseignement postobligatoire  
DGMR – Direction générale de la mobilité et des routes  
DIRH – Département des infrastructures et des ressources humaines  
DIS – Département des institutions et de la sécurité  
DSAS – Département de la santé et de l'action sociale  
DSI – Direction des systèmes d'information  
DTE – Département du territoire et de l'environnement  
EVAM – Etablissement vaudois d'accueil des migrants  
JPX – Justice de paix  
MP – Ministère public  
OAJE – Office de l'accueil de jour des enfants  
OCBE – Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage  
OCOSP – Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle  
OCTP – Office des curatelles et tutelles professionnelles  
OID – Office d'impôt de district  
ORP – Office régional de placement  
ORPM – Office régional de protection des mineurs  
OVAM – Office vaudois de l'assurance-maladie  
POLCANT – Police cantonale  
PPDI – Préposée à la protection des données et à l'information  
PR – Préfecture  
RF – Registre foncier  
SAGEFI – Service d'analyse et de gestion financière  
SASH – Service des assurances sociales et de l'hébergement  
SCL – Service des communes et du logement  
SESAF – Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation  
SDE – Service de l'emploi  
SDT – Service du développement territorial  
SEPS – Service de l'éducation physique et du sport  
SG – Secrétariat général  
SIPaL – Service immeubles, patrimoine et logistique  
SJL – Service juridique et législatif  
SPAS – Service de prévoyance et d'aide sociales  
SPECo – Service de la promotion économique et du commerce  
SPEV – Service du personnel de l'Etat de Vaud  
SPJ – Service de protection de la jeunesse  
SPOP – Service de la population  
SSP – Service de la santé publique  
UCA – Unité de conseil et d'appui en management et organisation

**COMPOSITION DU COMITÉ  
D'ÉVALUATION**

LES OFFRES ONT ÉTÉ ÉVALUÉES PAR  
UN COMITÉ D'ÉVALUATION CONSTITUÉ  
DES PERSONNES SUIVANTES :

**PRÉSIDENT DU COMITÉ**

**EMMANUEL VENTURA**  
ARCHITECTE CANTONAL  
CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE (SIPAL)

**MEMBRES DU COMITÉ**

**ROLAND PERRIN**  
CHEF DE LA DIVISION IMMOBILIER (SIPAL)  
**DANIEL BRULHART**  
CHEF DE LA SECTION  
MANAGEMENT DE PROJETS ET TRAVAUX (SIPAL)  
**CHRISTINA ZOUMBOULAKIS**  
ARCHITECTE  
FARRA & ZOUMBOULAKIS ARCHITECTES, LAUSANNE

**ORGANISATEUR**

**IBRIS CONSULTING MORGES**

**PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE**

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

graphisme : hersperger.bolliger – impression : Genoud SA

---

**APPEL D'OFFRE  
EN PROCÉDURE OUVERTE**

CONTRATS CADRES  
D'ARCHITECTES D'ENTRETIEN DU  
PARC IMMOBILIER DE L'ÉTAT DE VAUD  
FÉVRIER 2017

---

**RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION  
DISTRICTS LAUSANNE ET OUEST LAUSANNOIS**

**LAURÉAT**  
.....  
**ATELIER DU ROND-POINT ARCHITECTES LAUSANNE**

---

**PARTICIPANTS**

.....  
**SERMET GROSS ARCHITECTES LAUSANNE**  
**EPIQR RÉNOVATION LAUSANNE**  
**ASSOCIATION SC ARCHITECTES  
& IL-A ARCHITECTES LAUSANNE**  
**ASSOCIATION BILFINGER HSG FACILITY MANAGEMENT  
& ARCHITRAM & AMSTEIN-WALTHERT LAUSANNE**  
**ASSOCIATION CBL & PATERR ARCHITECTES LAUSANNE**  
**A-RR LAUSANNE**  
**ASSOCIATION DELGADO-LAPPERT ARCHITECTES  
& ATELIER D'ARCHITECTURE EPONYM LAUSANNE**  
**ACTES COLLECTIFS ARCHITECTES LAUSANNE**  
**COTTING JOSSEN ARCHITECTES LAUSANNE**  
**CCHE LAUSANNE**  
**ASSOCIATION DÉPARTEMENT RENO  
& R D'ARCHITECTURES VEVEY**  
**MAGIZAN SA LAUSANNE**  
**PASCAL DE BENOÎT ET PARTENAIRES ARCHITECTES MORGES**  
**ASSOCIATION 2B ARCHITECTES & A.PLANIR LAUSANNE**  
**ATELIER DU ROND-POINT ARCHITECTES LAUSANNE**  
**MENO ARCHITECTES LAUSANNE**  
**AC ATELIER COMMUN LAUSANNE**  
**ASSOCIATION ESPACERIE & PIGUET ARCHITECTES LAUSANNE**  
**3PLUS ARCHITECTES LAUSANNE**